

INFO LA PÊCHE

Vol. 4 • n° 3

Votre municipalité en bref

Septembre 2020

SUBVENTIONS HISTORIQUES POUR LA PÊCHE

PRÈS DE 2.5M\$ POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN RIVERSIDE

Dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL), La Pêche s'est vue attribuée la somme de 2 421 983 \$ du gouvernement du Québec. Cette subvention servira à la réfection du chemin Riverside, entre le chemin Rockhurst et la Municipalité de Chelsea.

Le maire Guillaume Lamoureux s'est félicité de cette nouvelle historique, puisque c'est la première fois que notre municipalité reçoit un tel montant d'un palier de gouvernement pour réaliser un projet sur son territoire. Le conseil municipal a, par la voie du maire, remercié

l'administration municipale pour son travail dans l'obtention de cette subvention et pour son engagement à poursuivre ses efforts pour l'obtention de subventions des paliers supérieurs de gouvernement. Il a également tenu à remercier le député Robert Bussière et son équipe pour le travail soutenu et l'excellente collaboration dans l'avancement de dossiers importants pour notre municipalité tels que l'agrandissement de l'école au Cœur des Collines, l'agrandissement du CHSLD, la relocalisation du CLSC, la réfection de la route 366 et la poursuite de l'investissement dans des projets d'extension de la couverture Internet.



175 000 \$ POUR LE FUTUR HÔTEL DE VILLE

Pour la réalisation d'une étude architecturale pour développer des plans, des devis et des évaluations conceptuelles pour son projet de construction d'un hôtel de ville énergétique net zéro, la Municipalité de La Pêche a obtenu 175 000 \$ de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Grâce à ce montant, la Municipalité sera en mesure de bien planifier l'intégration d'une combinaison de plusieurs mesures d'efficacité énergétique, notamment les toitures vertes, l'éclairage efficace, la géothermie, et les panneaux solaires, entre autres. La Municipalité compte aussi intégrer le choix

écologique des matériaux tels que les structures en bois et les matériaux à contenu recyclé.

L'annonce a été faite le mardi 15 septembre à Wakefield par M. William Amos, député de Pontiac, en présence du maire M. Guillaume Lamoureux et de Mme Caryl Green, préfète de la MRC des Collines et mairesse de Chelsea. Le conseil municipal remercie la FCM ainsi que M. Amos pour le soutien financier apporté à ce projet.

Deux terrains ont été identifiés comme emplacement pour le futur hôtel de ville : le 99 et le 101, route Principales Est.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DANS LE SECTEUR DE WAKEFIELD

Toujours dans le chapitre des bonnes nouvelles, pensons également au développement résidentiel intégré, particulièrement dans le secteur Wakefield. Ce projet, qui a nécessité une modification de zonage pour autoriser sa réalisation, débutera sa prévente à la mi-septembre.

Importante opportunité économique pour notre communauté, le projet du Groupe Zelo entamera la première phase de son implantation avec 24 unités parmi lesquelles on retrouve cinq différents types d'habitations. La diversité de l'offre reflète la vision du Groupe de rassembler autant les jeunes familles actives que les personnes retraitées :

- Des condos en duplex;
- Des maisons de ville-bungalow, avec ou sans abris pour voiture;
- Des semis détachés;
- Des maisons de ville, avec ou sans garage.

Les futurs résidents du projet auront ainsi la chance de bénéficier de la proximité de nombreux services et attractions : pente de ski alpin, sentiers du Parc de la Gatineau, hôpital, pharmacie, épicerie, restaurants et cafés, autoroute 5, entre autres. Par ailleurs, les matériaux de construction visés permettront de



diminuer l'empreinte écologique tout en assurant un entretien minimum de la structure au fil des ans. Tout cela le long de la magnifique rivière Gatineau et à moins de 30 minutes du Parlement, dans notre municipalité.

Un beau projet en perspective, qui cadre avec les orientations d'aménagement et de développement et les objectifs du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de Wakefield.

Conseil municipal

- Guillaume Lamoureux
maire
819 456-2161, poste 2270
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca
- Réjean Desjardins
quartier 1
819 456-2590
r.desjardins@villelapeche.qc.ca
- Michel Gervais
quartier 2
819 456-3746
m.gervais@villelapeche.qc.ca
- Francis Beausoleil
quartier 3
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca
- Carolane Larocque
quartier 4
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca
- Pamela Ross
quartier 5
613 794-4778
p.ross@villelapeche.qc.ca
- Claude Giroux
quartier 6
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca
- Richard Gervais
quartier 7
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Rédactrice en chef : Evelyne Kayounggha

Production : In Médias

Distribution : Postes Canada

Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche

1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0

Tél. : 819 456-2161

Site Internet : www.villelapeche.qc.ca

Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca

ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),

ISSN 1911-7795 (en ligne-français),

ISSN 1911-7809 (online-english)





UN GUICHET UNIQUE POUR AMÉLIORER LE SERVICE AUX CITOYENS

La Municipalité de La Pêche a le plaisir d'annoncer la mise en fonction de son tout nouveau service aux citoyens qui vise à améliorer la qualité des prestations des services municipaux en limitant le nombre d'intervenants, en standardisant la réponse, en assurant une traçabilité des demandes et en offrant une rétroaction au citoyen. Véritable guichet unique pour les citoyens, ce service est accessible à travers divers outils :

- Un nouveau module de Requêtes mis en fonction dans le portail citoyen Voilà!: faites vos démarches simplement pour obtenir de l'information, soumettre une demande non urgente ou formuler une plainte.
- Le Service aux citoyens est également joignable par téléphone au 819 456-2161, poste 2221, par courriel à guichet.unique@villepêche.qc.ca et en personne à la réception de l'hôtel de ville.

Rappelons que l'inscription au portail Voilà! vous permet d'accéder à votre dossier citoyen personnalisé. Dans votre profil, identifiez vos préférences et recevez des notifications sur les nouvelles et événements qui vous intéressent. Soyez également informés lors d'une situation urgente dans votre quartier.

La plateforme vous permet également d'accéder à votre compte de taxes en ligne et à des informations sur votre propriété. Simple d'utilisation et sécuritaire, cette application mobile est également disponible en portail sur l'ordinateur. Et bientôt, un module supplémentaire de demande de permis en ligne sera disponible.



SÉANCE DU CONSEIL PAR VIDÉOCONFÉRENCE ET/OU CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE



Le conseil municipal poursuit la tenue des séances du conseil en direct à l'aide des logiciels de vidéoconférence et/ou de conférence téléphonique jusqu'à ce qu'elle soit en mesure de garantir la sécurité des citoyens qui assisteront aux séances en présentiel. L'utilisation des logiciels tel que « Zoom » permettent de rencontrer à la fois les objectifs de sécurité des citoyens et la diffusion publique des séances du conseil.

Toute personne qui ne dispose pas d'une connexion Internet lui permettant de rejoindre la séance à partir d'un PC, Mac, iPad, iPhone ou appareil Android peut néanmoins participer par téléphone*, en composant l'un des numéros suivants. Les séances débutent à 19h30.

+1 438 809 7799 ou +1 587 328 1099 ou
+1 647 374 4685 ou +1 647 558 0588 ou
+1 778 907 2071

Séance du 5 octobre

N° du webinaire : 822 5856 6648

Mot de passe : 800892

Séance du 2 novembre

N° du webinaire : 874 5984 0145

Mot de passe : 535200

Séance du 7 décembre

N° du webinaire : 869 8295 3702

Mot de passe : 035547

*Il est possible que vous deviez payer des frais d'appels longue distance selon votre forfait et fournisseur de service téléphonique.

RÉOUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Après une longue fermeture due à la pandémie, les bibliothèques de La Pêche ouvrent de nouveau leurs portes au public.

La bibliothèque de Sainte-Cécile-de-Masham sera ouverte à compter du lundi 21 septembre selon son horaire habituel. Rappelons que la chute à livres est accessible depuis le mois d'août pour les retours.

Lundi et mardi : 9 h - 13 h

Mercredi : 9 h - 13 h ; 18 h 30 - 20 h 30

Jeudi : 9 h - 16 h

Samedi : 9 h - 12 h

La bibliothèque du Lac-des-Loups est désormais ouverte depuis le mardi 8 septembre 2020, selon les horaires suivants :

Mardi : 16 h -18 h

Mercredi : 18 h – 20 h

Samedi : 10h - 12h

La bibliothèque de Wakefield est également ouverte depuis le

14 septembre selon un horaire réduit :

Lundi, mardi, mercredi :

de 10 h 30 à 12 h 30

Samedi : de 10 h à 16 h

Les mesures nécessaires seront prises selon les recommandations du gouvernement et selon les procédures établies par le Réseau Biblio pour empêcher la propagation du virus : limitation du nombre de personnes dans la bibliothèque, port du masque obligatoire, distanciation, désinfectant, etc... Merci de respecter ces mesures lors de vos visites dans la bibliothèque.

PROJETS EN COURS

UN ÉTÉ DANS LES PARCS...

À la suite de l'annulation du camp de jour municipal 2020, la Municipalité a offert aux familles des activités de loisir ponctuelles dans plusieurs parcs sur son territoire. Trois fois par semaine du lundi 20 juillet au vendredi 21 août, les participants ont eu la possibilité de faire des activités sportives, scientifiques, des bricolages ainsi que des activités artistiques sous la direction de spécialistes. Il y a eu entre autres, un atelier de poterie avec l'artiste Marie-Pierre Drolet, une session de création d'une murale de graffiti avec l'artiste Phil Landry, un ciné-parc au terrain de soccer, un atelier de peinture avec l'artiste Sylvie Corneau, un Landart avec l'artiste Marc Walter. Au total, près de 120 participants y ont pris part.



Les parcs ont été privilégiés pour cette programmation estivale afin de diminuer la possibilité de propagation du virus. La distanciation de 2 mètres était essentielle, comme l'exigeait le Ministère, et du désinfectant pour les mains était disponible, ainsi que des masques pour ceux qui le désiraient.

La Municipalité tient à remercier Alexandre Ferraton – étudiant responsable de la programmation dans les parcs, Marjolaine Bessette, aide animatrice, ainsi que tous les spécialistes, d'avoir permis aux enfants et à leurs parents de se distraire de manière sécuritaire tout en découvrant les nombreux parcs du territoire.

NOUVELLE STRUCTURE DE JEU AU PARC BIRON

Wow, c'est full cool! Ce sont là les premiers mots de quelques jeunes lorsqu'ils ont découvert la nouvelle structure de jeu au parc Biron, à Sainte-Cécile-de-Masham. Destinée aux enfants âgés de 5 à 12 ans, la structure a été installée cet été pour remplacer l'ancien module qui ne répondait plus aux normes, à la suite des inspections faites en 2019.

À ce jour, plusieurs parcs ont été revampés,



structure enlevée

dont le parc Monette, à Duclos et le parc Curé Bouchard, au Lac-des-Loups. L'ancien module du parc de la Rivière, également désuet, sera prochainement remplacé par un nouveau module de type parcours psychomoteur.

D'autres réparations se poursuivront dans plusieurs autres parcs d'ici la fin de l'automne puisque tous les parcs doivent être remis aux normes.



Nouvelle structure

MODIFICATION DU TAUX DES INTÉRÊTS APPLICABLES AU VERSEMENT DES TAXES 2020 ET AUTRES ÉCHÉANCES DUES

Le conseil municipal a décidé de prolonger la période pendant laquelle le taux d'intérêt sur les paiements de taxes et autres montants dus est à 0 % jusqu'au 16 septembre 2020. À partir du 17 septembre, ce taux passera à 7 %. Notons qu'avant les événements exceptionnels dus à la pandémie, le taux d'intérêt applicable sur toutes les redevances municipales en souffrance était de 14 %.

Par ailleurs, pour les contribuables qui en auraient besoin, il demeure toujours possible de convenir d'une entente de paiements avec la Municipalité pour étaler le fardeau fiscal. Toute personne qui le souhaiterait est invitée à communiquer avec le Service des finances qui fera le nécessaire pour l'accommoder.

MESSAGES DES SERVICES MUNICIPAUX

LE RAMONAGE

Plus de 1 100 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

Pourquoi ramoner ?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs ;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée ;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible ;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année soit au printemps ou à l'automne. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

Un ramoneur professionnel devrait détenir les connaissances et l'expertise pour déceler des problèmes liés aux installations. Il devrait être en mesure de vous conseiller quant à l'utilisation et à l'entretien propres à chaque appareil en plus de posséder l'équipement, les outils et les vêtements de protection nécessaires pour effectuer un ramonage efficace et en toute sécurité.

Un bon ramonage

Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Il effectuera, entre autres, les tâches suivantes :

- Brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate ;
- Vérifier l'état du système de chauffage en entier, nettoyer chacune de ses composantes, procéder à l'ajustement des pièces et vous faire part de tout bris ou anomalie ;
- Vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramoneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.

Ministère de la sécurité publique du Québec



FEUILLES + RECYCLAGE = FEUILLYCLAGE!

Que faire avec les feuilles mortes?

- Engrais naturel et gratuit : déchiquetées avec une tondeuse et répandues sur votre terrain, elles se décomposeront rapidement et nourriront le sol;
- Compost : deux parts de feuilles mortes pour une part de résidus de cuisine ou autres matières vertes feront un bon compost;
- Paillis : déchiquetées et étendues sur trois à quinze centimètres d'épaisseur, elles protégeront vos plantes, vos arbres et même votre potager durant la saison froide qui arrive!

À ne pas faire avec les feuilles mortes?

- Les mettre dans le bac à ordures
- Les mettre dans le bac à recyclage
- Les brûler

Le Service des travaux publics



**BRÛLAGE
de feuilles
mortes
NON!**



Optez plutôt pour des solutions écologiques !

DEMANDES DE SOUTIEN FINANCIER :

LA DATE LIMITE EST

LE 15 OCTOBRE!

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire désire vous rappeler que toutes les demandes de soutien financier pour 2021 doivent parvenir aux bureaux de la Municipalité au plus tard le 15 octobre 2020. Les demandes peuvent être envoyées par la poste au 1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec), J0X 2W0, par courriel à d.morisset@villelapeche.qc.ca, ou encore être déposées en personne à la réception de la Municipalité. Les formulaires de demande sont disponibles en version électronique sur le site Web de la Municipalité sous Services municipaux / Loisirs, culture et vie communautaire / Politiques (sous la rubrique Politique de soutien financier, le formulaire est l'annexe B de la politique), et en version papier à la réception de la Municipalité.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Danièle Morisset au 819 456-2161, poste 2288.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

VENTE POUR DEFAUT DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Selon l'article 1026 du Code municipal du Québec, des immeubles seront vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes ou autres impositions dues sur ces immeubles, incluant les frais engagés avant la vente. Cette vente publique aura lieu à la salle du conseil au centre administratif de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, situé au 216, chemin Old Chelsea, à Chelsea, le jeudi 3 décembre 2020. La liste des immeubles sera publiée dans le journal Le Droit, vers la mi-octobre.

RETOUR DES LAISSEZ-PASSER POUR LE LAC-PHILIPPE

La Municipalité invite toute personne ayant reçu un laissez-passer pour l'été 2020 à le retourner au bureau administratif (1, route Principale Ouest) au plus tard le 30 octobre. Le laissez-passer devrait être retourné en bon état. Si le délai de retour n'est pas respecté, vous vous verrez refuser, vous ainsi que tout membre de votre foyer, un laissez-passer pour l'année 2021.

Pour tout laissez-passer perdu, des frais de 25 \$ sont exigibles avant de pouvoir en obtenir un par la suite.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – CALENDRIER DE COLLECTE – AUTOMNE

| SEPTEMBRE • SEPTEMBER | | | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| D/S | L/M | M/T | M/W | J/T | V/F | S/S |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | |

| OCTOBRE • OCTOBER | | | | | | |
|-------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| D/S | L/M | M/T | M/W | J/T | V/F | S/S |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

| NOVEMBRE • NOVEMBER | | | | | | |
|---------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| D/S | L/M | M/T | M/W | J/T | V/F | S/S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | | | | | |

| DÉCEMBRE • DECEMBER | | | | | | |
|---------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| D/S | L/M | M/T | M/W | J/T | V/F | S/S |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

* Horaire à confirmer pour le temps des fêtes (décembre); consultez nos plateformes.

| |
|----------------|
| RECYCLAGE |
| ORDURES |
| ORDURES ET RDD |

| |
|---|
| ORDURES ET RECYCLAGE |
| AUCUNE COLLECTE |
| (reportée au jour ouvrable suivant pour tous les secteurs). |



N'oubliez pas que vous pouvez télécharger l'application **Ça va ou?** pour poser le bon geste de récupération. Pour ce faire, visitez le site Internet www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

BABILLARD MUNICIPAL



ViActive - Ste-Cécile de Masham

Les sessions d'exercices ayant été interrompues abruptement en mars à cause de la Covid-19, les animatrices de Viactive seront disponibles le lundi 21 septembre pour vous permettre de récupérer le matériel laissé au sous-sol de l'église Ste-Cécile.

Nous profiterons de l'occasion aussi pour vous informer de la date de reprise des activités de ViActive, selon les conditions imposées par le ministre de la Santé.

Pour tout autre renseignement, veuillez appeler au 819 456-2814 ou 819 456-3041.

Centre patrimonial de la Maison Fairbairn

45, chemin Wakefield Heights

Relais d'information touristique

Le relais d'information touristique au centre patrimonial de la Maison Fairbairn est ouvert les fins de semaine et les jours fériés de 9 h 30 à 16 h 30.

La grange patrimoniale de la Maison Fairbairn

Exposition sur les transports et projet de murale communautaire

Les fins de semaine, du 5 septembre au 18 octobre 2020

Nous sommes heureux de vous présenter de nouvelles expositions dans la Maison Fairbairn même ainsi que dans la grange patrimoniale. Dès septembre, nous vous invitons à visiter notre plus récente exposition dans la grange patrimoniale. Cette exposition préparée par des historiens locaux et intitulée *Transports dans la vallée de la Gatineau par voie d'eau, voie de terre et voie ferrée vous permettra de découvrir les premiers sentiers battus dans la vallée de la Gatineau qui, en moins de cent ans, ont été transformés en chemins de fer. Suivez-nous dans ce voyage de découverte sur les cours d'eau, les rails et les chemins de notre patrimoine! Nous sommes heureux de vous accueillir sur place afin que vous puissiez apprécier cette nouvelle exposition et notre murale communautaire sur le thème du transport. Veuillez porter un masque et respecter la distanciation physique.*

Renseignements : www.fairbairn.ca, info@fairbairn.ca, 819 778-3382.

Coloris automnal : le 4 octobre.

Pour consulter le programme d'activités, allez à fairbairn.ca.

Avis - Transcollines

Transcollines se conforme à la recommandation gouvernementale en ce qui concerne le maintien des services de transport, y compris le transport en commun et le transport adapté, puisqu'il s'agit de services considérés comme essentiels. Visitez notre page d'accueil à www.transcollines.ca pour tout renseignement concernant les modifications au service de transport en commun. De plus, veuillez noter que nos bureaux administratifs sont maintenant rouverts du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h.

Le Grenier des Collines - Magasins-partage désormais ouverts

Mise à jour Covid

Vous devez téléphoner pour obtenir un rendez-vous. Vous aurez besoin de vos sacs réutilisables et une contribution volontaire suggérée de 5 \$ par personne, maximum 20 \$ par famille.

Un couvre visage est obligatoire pour pénétrer dans le centre.

Où : Farm-Point (331, ch. de la Rivière, Chelsea)

Quand : les vendredis 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre et 18 décembre (paniers de Noël), de 10 h 30 à 15 h

Pour information : 819-457-1010, legrenierdescollines@bellnet.ca



Assemblée générale annuelle du Centre Wakefield La Pêche

Jeudi 24 septembre à 19 h.

Veuillez visiter notre site Web au www.centrewakefieldlapeche.ca pour plus de détails.

Projet intergénérationnel - Mashado

Les activités ont lieu tous les samedis de 13 h à 16 h au Mashado. Appelez-nous pour plus d'information : 819 456 1100

CONCOURS de

Calendrier municipal 2021

Faites-nous parvenir votre plus belle photo de La Pêche communications@villelapeche.qc.ca

PHOTO

2021 Municipal Calendar

Send us your best photo of La Pêche communications@villelapeche.qc.ca

CONTEST

Détails : villelapeche.qc.ca

Au plus tard le dimanche 11 octobre 2020

Deadline: Sunday, October 11, 2020

Calendrier municipal 2021 : concours de photos amateur

Envoyez-nous votre plus belle photo de La Pêche par courriel à l'adresse communications@villelapeche.qc.ca au plus tard le dimanche 11 octobre 2020. N'oubliez pas d'inscrire votre nom et le lieu où la photo a été prise.

Les photos doivent :

- Être de bonne qualité;
- Être en format paysage (horizontale) et en version numérique;
- Avoir été prises sur le territoire de la municipalité;
- Être accompagnées d'un consentement écrit de publication des personnes qui y figurent si celles-ci sont distinctement identifiables. Un formulaire de consentement est disponible sur le site Web municipal, sous Services municipaux – Communications – Calendrier.



PROLONGEMENT DE TROTTOIR SUR LA ROUTE PRINCIPALE EST

Les travaux de prolongement du trottoir sur la route Principale Est, entre les chemins Gosselin et Kennedy débutés le 17 août dernier sont en voie d'être complétés. Près de 875 000 \$ ont été alloués à ce projet par le conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 6 juillet, pour permettre une circulation sécuritaire des piétons le long de cette section de la route Principale. La Municipalité remercie les citoyens pour leur patience et le respect de la signalisation temporaire durant les travaux, ainsi que les résidents impactés.

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le maire Guillaume Lamoureux a présenté, lors de la séance du Conseil municipal du mardi 8 septembre 2020, les faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe.

L'exercice financier 2019 s'est soldé par un excédent de l'exercice de 778 374\$, résultant de recettes se chiffrant à 15 568 784\$, comparativement aux dépenses et affectations de 14 790 410\$, tel qu'audité par le vérificateur externe. Une partie du surplus a été affecté à l'exercice 2020 et un solde de 428 374\$ est toujours non affecté.

Le rapport complet est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité, sous Municipalité/Conseil Municipal/Rapport du maire.

MANDAT À LA TABLE AGROALIMENTAIRE DE L'OUTAOUAIS (TAO) POUR LA RÉALISATION D'UNE CONSULTATION DES ACTEURS AGRICOLES LOCAUX ET LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC

L'objectif 9 du Plan stratégique 2019-2023 est de contribuer à la réalisation du plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC des Collines en mobilisant le milieu agricole de La Pêche autour d'une vision commune. Bien que dotée d'une commission agricole, la Municipalité n'a pas assez de ressources à l'interne pour traiter des dossiers agroalimentaires. Elle possède cependant une certaine capacité financière pour investir dans l'amélioration de ses services et de son soutien au secteur agroalimentaire. La Municipalité sera soutenue dans cette démarche par la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO), reconnue dans son domaine en tant que chef de file pour sa concertation et valorisation du secteur agroalimentaire en Outaouais.

L'équipe de la TAO possède l'expertise et les compétences requises pour aider la Municipalité à mieux desservir les acteurs agricoles et agroalimentaires locaux. Ainsi, la TAO a soumis une proposition à la Municipalité afin de consulter les acteurs agricoles et agroalimentaires locaux et réaliser un diagnostic de la réglementation et des services agroalimentaires offerts actuellement par la Municipalité, et émettre des recommandations afin de mieux les desservir. Le conseil municipal a accepté la proposition de service de la TAO et lui octroie 6 525 \$ pour effectuer le mandat.



AVIS AUX RÉSIDENTS

RÉFECTION DE LA ROUTE 366 À LA PÊCHE

État de situation

Le ministère des Transports souhaite vous faire un état de situation concernant les trois projets prévus sur la route 366, soit :

- l'asphaltage dans le tronçon entre le chemin Guilbeault et le chemin des Trois Monts;
- l'asphaltage, du chemin des Trois Monts au chemin de la Caserne;
- la réfection de la chaussée, entre la rue Gosselin et l'autoroute 5.

Les travaux entre la rue Gosselin et l'autoroute 5 seront entrepris cet automne. Pour la bonne réalisation de cette intervention, ces travaux seront effectués en phases. La première phase consistera en des travaux de drainage et la deuxième, prévue en 2021, portera sur l'asphaltage.

L'échéancier annoncé des deux projets d'asphaltage, entre les chemins Guilbeault et de la Caserne, a été révisé et les travaux seront effectués ultérieurement. Le Ministère doit finaliser le processus d'acquisitions partielles d'une cinquantaine de propriétés et cette étape essentielle requiert des délais considérables.

Des travaux d'entretien en continu

Soyez assurés que le Ministère réalise une surveillance accrue du réseau routier. Des travaux d'entretien, comme du rapiéçage, sont réalisés régulièrement afin de réparer les endroits critiques d'ici la réalisation des projets d'asphaltage. Ces travaux permettent entre temps d'offrir un meilleur confort de roulement aux usagers de la route 366.

Des travaux d'asphaltage ont été complétés cet été entre les chemins Pine et de la Montagne et également à la hauteur du ponceau situé à 155 mètres du chemin des Trois-Monts. D'autres travaux d'asphaltage sont prévus en 2021 entre les chemins des Trois Monts et Gauthier.

Pour plus d'informations

Pour communiquer avec le Ministère, composer le 511 ou écrire à l'adresse suivante : dto@transports.gouv.qc.ca